



# Ma grand-mère est victime d'abus de faiblesse

Par **Lauramassat**, le **06/09/2014** à **11:22**

Bonjour

Voilà ma grand-mère a aujourd'hui 68 ans elle n'est plus toute jeune et elle est victime d'abus de faiblesse de son propres fils. Il a aujourd'hui 37 ans et n'est pas stable autant mentalement, moralement et physiquement. Certains docteurs pensent que il est même bi-polaire. Il n'a jamais travaillé de sa vie et il est a la charge de ma grand-mère depuis aujourd'hui donc 37 ans. Mais le problème encore n'est pas la, c'est un homme qui a de gros souci financier, dès que son RSA tombe il le dépense monstrueusement et de plus il arnaque les gens pour espérer gagner toujours d'argent. Il est donc tout le temps en demande de plus d'argent. Ma grand-mère est arriver à un point ou elle ne peut plus satisfaire ses envies mais cela il ne le comprend pas et il continue à épuiser toutes les économies que elle avait mis longtemps a mettre de côté. Il use de tout un de manigance pour parvenir a ses fins, il lui fait du chantage, il la menace et ma grand-mère craque il lui fait extrêmement peur. Il a plusieurs fois fait des gestes de violence sans la blesser gravement heureusement. Il me semble que il a aujourd'hui douze plainte mais cela n'abouti a rien. Ma grand-mère est effrayé elle ne sait plus quoi faire, et moi non plus mon père lui a déjà prêter plusieurs fois de l'argent pour que elle s'en sorte mais sa fait quinze ans que c'est toujours pareil. Elle a peur que un jour il lui fasse vraiment du mal.

J'en convient que ma solution n'est pas simple mais je n'ai pas en ma possession les différents éléments pour pouvoir agir. Nous avons déjà essayer d'agir directement mais cela ne sert a rien, seul la justice peut nous aider.

Auriez-vous une solution pour aider ma grand-mère de se protéger de son propre fils ?  
Je suis preneuse de toutes idées... Merci d'avance.